



## Avis de Soutenance

Monsieur ALAIN DIANGI YALA LUTIA

Droit – E2DSP Toulouse

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés :

*Transparence fiscale et intégration régionale. Exemple de la région des grands lacs africains.*

dirigés par Monsieur Gilles DEDEURWAERDER et Monsieur Arnaud RAYNOUARD

Soutenance prévue le **mercredi 4 décembre 2024 à 13h30**

Lieu : Université Toulouse Capitole

Salle des Thèses

### Composition du jury proposé

M. Gilles DEUDEURWAERDER	Université Toulouse Capitole	Directeur de thèse
M. Arnaud RAYNOUARD	Université Paris Dauphine	Co-directeur de thèse
M. Laurent NGILA MOKE	Université de Kinshasa	Rapporteur
M. Amavi KOUEVI	Université Paris 1	Rapporteur
Mme Audrey ROSA	Université Toulouse Capitole	Examinatrice
Mme Anne FAUCHON	Université Sorbonne Paris Nord	Examinatrice

**Mots-clés :** TRANSPARENCE, FISCALITE, INTEGRATION REGIONALE, GRANDS LACS AFRICAINS

### Résumé :

La région des grands lacs africains, qui comprend la RD Congo, le Rwanda, le Burundi, la Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda dans une moindre mesure, connaît une forte instabilité politique et sécuritaire pour la plupart des Etats de cette région. Cette instabilité, due entre autres à des guerres tribales et à l'exploitation des matières premières, spécialement stratégiques, n'a jamais permis d'assainir la situation de cette région et d'assurer la paix ; et ce, malgré l'implication des Nations-Unies, de l'Union africaine, des partenaires bi ou multilatéraux, de la presse mondiale, ...Etc. Pour restaurer la paix durable dans cette région des grands lacs africains la question de fiscalité au sein de ces Etats constitue un sujet crucial pour son développement aux travers de la transparence fiscale, qui, désormais, est devenue le maître mot dans la gestion de la chose publique par les Etats du monde. Les Etats de la région des Grands Lacs Africains ne peuvent pas s'y soustraire. Cependant, il est important de relever que les questions de la fiscalité dans une intégration régionale pour les économies émergentes comme celles de la région sous étude nécessite une préoccupation essentielle, avec une volonté de s'unir pour être fort. Cela passera forcément par la création des mécanismes de concertation permanentes avec des voisins sur des questions d'intérêt commun ; la conclusion d'accords de coopération sécuritaire et de partenariat économique et des projets de développement pour les populations respectives ; prôner le dialogue constructif et participatif à tous les niveaux au travers des coopérations fructueuses à l'échelle régionale. En ce sens, la nécessité d'assurer la transparence fiscale peut alors constituer un élément de l'intégration régionale.